

DATE (S) DE LOCATION :

Pas de location de la salle aux personnes extérieures à la commune du 1^{er} Juin au 31 août.

CONTRAT DE LOCATION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Commune d'Escolives-Sainte-Camille (Yonne), représentée par le Maire, Josette ALFARO,

ET

La personne en nom au contrat devra obligatoirement être présente à la manifestation et sera responsable de la soirée

Mr, Mme, Mlle _____

Demeurant _____

☎ : . . . / . . . / . . . / . . . / . . .

NOMBRE DE PERSONNES MAXIMUM AUTORISÉ : 80 personnes – Foyer communal d'Escolives

ASSURANCE :

Merci de nous fournir une **attestation d'assurance tous dommages au nom du locataire** pour cette manifestation. Si votre assurance ne couvre pas toutes ces garanties, vous devrez prendre en charge personnellement les frais engagés en cas de dégâts ou dégradations non couverts par votre assurance.

LIEUX :

1) Foyer communal d'Escolives Sainte Camille ☎ 03.86.53.61.03 (pour les numéros d'urgence et réception d'appels extérieurs).

ENTRÉE (accès chemin de Bouzine) - WC petits, adultes et handicapés (papier, essuie-mains et savon non fournis) - CUISINE comprenant : 1 réfrigérateur, 1 armoire froide, 1 gazinière raccordée au gaz naturel. Les deux fours de réchauffe sont réservés pour le restaurant scolaire.

CLÉS :

Les clés seront remises sur rendez-vous le vendredi de 8 h 45 à 12h15.

Remise des clés le : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

DURÉE DE LOCATION :

La location débute le vendredi soir 19 h.

La location prend fin, au plus tard, le dimanche à 9 heures pour une seule journée de location.

Pour 2 jours de location, celle-ci prend fin le dimanche à 24 Heures.

BRUIT et STATIONNEMENT :

La salle étant située au cœur du village, nous vous demandons un minimum de respect pour les habitants proches et éviter de faire trop de bruit en partant (ci-joint copie de l'arrêté municipal).

Etant interdit de fumer dans la salle, nous demandons de prévenir vos invités que l'espace fumeur se situe devant l'école (sortir par l'issue de secours et descendre au rez de chaussée) et non dans le chemin de Bousine car trop proche des habitations et des gîtes.

Il est **formellement** interdit de stationner sur le chemin de Bousine, chemin d'accès au foyer communal. Après déchargement, vous devez **impérativement** stationner les véhicules sur la place de la mairie.

MINIMUM DE NETTOYAGE DE LA SALLE quelles que soient les conditions de locations :

la salle, la cuisine, les toilettes et l'entrée devront être balayés ;

les tables et chaises nettoyées et rangées là où elles ont été trouvées, **c'est-à-dire qu'il faut laisser dans la salle, les tables et chaises que vous avez trouvées dans la salle car elles servent au restaurant scolaire et le**

personnel de service du restaurant scolaire n'a pas la capacité physique de remettre tout le matériel en place le lundi.

Vos poubelles et tris sélectifs devront être entreposés dans les conteneurs adéquats vers l'entrée du foyer. Pour le verre, un conteneur est à disposition à côté du cimetière (rue de l'Eglise)

CAUTION : Les chèques de caution devront être faits par la personne en nom au contrat de location

Un chèque de caution de 300 € vous est demandé lors de la remise des clés pour les dégradations qui pourraient être faites et un chèque de caution de 100 € pour le ménage (tris mal effectués et/ou foyer laissé vraiment sale). Ceux-ci vous seront restitués sous quinzaine après état des lieux.

PRIX (ménage compris)

Ce contrat est établi en deux exemplaires dont un est à retourner daté, signé et accompagné d'un versement d'acompte de 20 % minimum du montant de la location. Le Maire se réserve le droit d'encaisser cet acompte si un désistement intervenait dans un délai ne permettant pas la relocation.

Le solde du prix de la location sera réglé lors de la remise des clés.

Situation du locataire	Location Principale	Journée supplémentaire	Lave vaisselle
Habitant la commune	Foyer 125 €/jour	35 €	25 €
Personne extérieure à la commune	Foyer 250 €/Jour	70 €	25 €
Association Cnale – personnel communal actif ou retraité et élus	Gratuit 1 fois par an ou 60 € (si ménage à charge de la Cne)		25 €
Réunion après midi div organismes hors commune ou élus	60 €		25 €

Le LOCATAIRE,

Fait à Escolives, en deux exemplaires
Le
Le Maire,

Josette ALFARO

IMPORTANT : En partant, prière de vérifier que toutes les portes sont bien fermées. Merci.

ACOMPTE Montant _____

SOLDE Montant _____

Espèces

Espèces

Chèque

Chèque

Remis en trésorerie le ____ / ____ / ____

Titre n° ____ du ____ / ____ / ____